

Montréal, le 24 décembre 2011

« L'euthanasie n'est pas un choix entre la vie et la mort, mais entre deux façons de mourir. (Jacques Pohier ex-président de l'ADMD France) Théologien et Philosophe français. »

Le 21 décembre dernier, Le Nouvelliste nous apprenait que L'Alliance des chrétiens en droit s'opposait à la requête de Ginette Leblanc concernant le suicide assisté. L'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) croit indigne et cruel le geste d'un tel groupe ultra conservateur religieux d'Ontario qui tente de faire objection à l'exercice d'un droit démocratique, celui d'être entendu par la Cour. Quelle perte de temps et d'énergie pour tous que l'on se serve de la tactique de l'injonction pour empêcher Ginette Leblanc de poursuivre son combat pour faire reconnaître son droit à une mort digne! Espérer une bonne mort, partir au moment où l'on juge que sa vie n'a plus aucun sens et que les souffrances sont devenues insupportables n'est pas une utopie. Plus de 80 % des citoyens le veulent et ce jour approche à grands pas. Où sont les valeurs humaines de respect et de compassion chez ces personnes qui n'ont que des réponses dogmatiques toutes faites pour toutes questions y compris la vie des autres?

Notre vie nous appartient et ce droit est déjà reconnu par la Charte des droits et libertés du Canada. Nous avons la possibilité de mettre fin à notre vie, mais il reste à obtenir le droit d'avoir une aide médicale pour le faire en toute sécurité.

Nous affirmons que c'est la personne et non la vie qui est sacrée et nous ajoutons pour ceux qui sont croyants que Dieu n'imposerait pas à ses enfants de souffrir inutilement. Pour les autres, l'enfer existe déjà sur la terre pour certains et c'est à nous d'adoucir les souffrances de nos frères et sœurs qui ont le malheur d'avoir une fin de vie très pénible.

Une cause similaire à celle de Mme Leblanc se déroule actuellement en Colombie-Britannique, celle de Mme Gloria Taylor. Jusqu'à ce jour, les arguments des adversaires lors des interrogatoires sont loin d'être impressionnants. L'Alliance des chrétiens craint-elle à ce point que grâce à cette cause les citoyens canadiens puissent enfin avoir le droit d'être aidés médicalement à mourir, comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays et états américains ?

Me René Duval livre bénévolement un combat au nom de la justice. Il mériterait mieux que d'avoir des bâtons dans les roues par un groupe de chrétiens qui font totalement abstraction de la volonté exprimée par une très grande majorité de la population.

Les menaces et la peur n'ont jamais empêché la liberté de s'affirmer.

Hélène Bolduc , présidente